



DIMANCHE 17 Novembre 2019

Foire à la Puériculture et aux Jouets Organisé par le GOUESNOU BASKET

Accueil des exposants à partir de 7h00
Ouverture au public de 9h00 à 13h00
Prix entrée : 1,50€ (gratuit -12 ans)

**Inscriptions à valider avant le 10 Novembre
auprès de Gael Cloarec**
9 rue Denis Papin- 29860 Plabennec
E-mail : foirepuericulture.gbasket@gmail.com
Tél : 06-98-41-48-81

REGLEMENT : (Toute réservation non réglée ne sera pas retenue)

Pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, un règlement a été défini. Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion immédiate du contrevenant.

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, ainsi qu'aux associations régies par la Loi 1901.
- Les professionnels ne sont pas autorisés à débiller.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir leur bulletin de réservation daté, signé et accompagné du règlement pour le 10 Novembre 2019. Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.
- GOUESNOU BASKET établit le plan de la manifestation et effectue la répartition des emplacements.
- L'accueil des exposants aura lieu de 7h00 à 9h00. Passé cette heure, le Comité Organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h00 et ne pas remballer avant 13h00.
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par les organisateurs et préalablement réservés.
- Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit (casse, vol, etc.) aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du site de Gourmelon (parking, véhicule, etc.).
- La restauration et la vente de boissons sur le site de la manifestation se feront uniquement par le Comité Organisateur.
- La salle accueillant du public, est considérée comme Espace Public, et à ce titre, est un espace non-fumeurs.
- Les tables, chaises et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation au vide grenier.
- Les participants s'engagent à connaître la provenance des biens exposés (ni volés, ni recyclés) - Art. L310-2 du Code du Commerce.
- Les participants assurent la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. Art.R321-9 du Code Pénal.

LOCALISATION : Salle Jean GOURMELON - Rue du GYMNASSE- 29850 GOUESNOU

BULLETIN D'INSCRIPTION : à envoyer à Gael CLOAREC - 9 rue Denis Papin 29860 Plabennec pour le 10 Novembre 2019

Je soussigné,

NOM : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

N° Carte d'Identité : Délivré à :

E-mail :

Souhaite exposer le Dimanche 17 Novembre 2019 salle Jean Gourmelon, rue du Gymnase à GOUESNOU

Reconnait avoir pris connaissance du règlement relatif à la manifestation et l'accepter.

Souhaite réservertable (1m50) à **5,00€ la table**..... soit :€

Souhaite réserver**emplacement(s) de "portant(s)"(NON FOURNIS) à 4,00€ la place**..... soit :€

Je joins un chèque de euros à l'ordre de GOUESNOU BASKET. Toute réservation non réglée ne sera pas retenue.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :